



# POUR L'ENFANCE " COUPABLE "

9, RUE GUY DE LA BROUSSE, PARIS (V<sup>E</sup> A<sup>RR</sup>T)  
TÉL. GOBELINS 16-62

## COMITÉ DE DIRECTION :

Président..... M. DONNEDIEU DE VABRES, Professeur de droit criminel à la Faculté de Paris.  
Membres..... MM. A. GUILLEMIN ; PAUL MALAN, D<sup>r</sup> en Droit ; YVES ROLLIN ; HENRY VAN ETTEN, secrétaire.

## Toutes les Publications en vente au Siège

peuvent être consultées, sur place, à la Bibliothèque de " Pour l'Enfance Coupable " \*

(Ouverte tous les jours de 10 heures à 17 heures)

ANDERSON A. : Les Cliniques psychologiques pour l'enfance aux Etats-Unis .....	50 fr.	en France et en Belgique (1936).....	61 fr.
J. ALBERT-LAMBERT : Au secours de l'Enfance Malheureuse ou Coupable .....	(épuisé)	MAG-VINCELO : La Porte de l'enfer .....	18 fr.
J. BANGAL : Essai sur le redressement de l'enfance coupable (1941) .....	24 fr.	MAGD. LÉVY : Les auxiliaires du Tribunal pour Enfants — Délégués et Rapporteurs (1933) ..	(épuisé)
Ch. BAUDOIN : La Psychanalyse et les jeunes délinquants (1935) .....	1 fr. 50	DE MESTRAL-COMBREMONT : La Sauvegarde de la Jeunesse (1936) .....	15 fr.
FRANÇOIS CLERC : Le Pénitencier du Bochuz (Suisse) (1934) .....	gratuit	W. MONOD : Elisabeth Fry (avec portrait) .....	3 fr.
— L'internat de Chanteloup (M.-et-L.) (1933) ..	(épuisé)	D <sup>r</sup> MOURET : Les enfants en justice (1932) .....	(épuisé)
H. DONNEDIEU DE VABRES : La Justice pénale d'aujourd'hui (1941) .....	19 fr. 50	D <sup>r</sup> G. PAUL-BONCOUR : Quelques considérations sur la prostitution des mineures (1931) ..	(épuisé)
D <sup>r</sup> J. DUBLINEAU : La Formation des Educateurs pour les internats de mineurs délinquants (1939) .....	2 fr.	A. RACINE : La délinquance des enfants dans les classes aisées (1939) .....	55 fr.
EQUIPE MUSICALE DES PRISONS : Le Miracle d'Orphée (Recueil de lettres) .....	15 fr.	VICTOR SERGE : Les Hommes dans la Prison ..	(épuisé)
G. KAPPENBURG : Les Prisons de femmes (1926) ..	2 fr. 25	M. SICK : Mathilda Wrede .....	18 fr.
CÉLINE LHOTTE et ELISABETH DUPEYRAT : Le Jardin flétri. Enfance délinquante et malheureuse (1939) .....	21 fr. 40	H. URTIN : Le Problème de l'Enfance Coupable ..	0 fr. 75
M. LOOSLI USTERI : Les enfants difficiles et leur milieu familial (1935) .....	34 fr.	H. VAN ETTEN : La Musique dans les Prisons (1933) .....	2 fr. 50
RENÉ LUIRE : Le rôle de l'initiative privée dans la protection de l'enfance délinquante ..		— Les Prisons aux Etats-Unis (1931) .....	(épuisé)
		— L'Etablissement Oberlin (1932) .....	gratuit
		— Le Régime pénitentiaire belge (1927) .....	3 fr.
		— Ce qu'il faut savoir du problème de l'Adolescence Coupable (2 <sup>e</sup> édit.) .....	3 fr. 50
		H. VAN ETTEN et E. DALLIÈRE : L'Enfance coupable — Le Visiteur de prison (1933) .....	(épuisé)
		D <sup>r</sup> J. WINTSCH : Les Enfants délinquants (1939) ..	2 fr. 50
		suisses	

(envoi franco de port et d'emballage)

## IMPORTANT

Nous prions instamment nos abonnés de nous adresser le montant de leur réabonnement, sans attendre la mise en recouvrement.

# POUR L'ENFANCE " COUPABLE "

Revue d'Étude et d'Information



RÉDACTION :  
9, rue Guy de la Brosse, PARIS (V<sup>e</sup>)

Tél. : GOBELINS 16-62

Abonnement annuel..... 50 fr.  
Etranger..... 42 fr.

CHÈQUES POSTAUX :  
H. VAN ETTEN, PARIS 866-19

## La Religion au service de la lutte contre la délinquance juvénile

Depuis que la revue *Pour l'Enfance « coupable »* existe, nous avons souvent traité de divers moyens de lutte contre la délinquance juvénile. Nous avons donné la parole à d'éminents professeurs, à des médecins et à des psychiatres connus par leur expérience, à des pédagogues et à des spécialistes de l'enfance anormale ; aujourd'hui, nous voulons essayer d'étudier un autre aspect du problème et tenter de répondre à la question suivante qui nous fut posée il y a quelques mois : « *Que pensez-vous de la religion au service de la lutte contre la délinquance juvénile ? N'existe-t-il, d'après vous, que des moyens d'ordre physique, mental ou psychique ? Que faites-vous de l'action spirituelle ?* »

Essayer de répondre à cette question est la tâche difficile que je me suis assignée aujourd'hui. Je sais que je manque peut-être de pratique, mais je crois pouvoir apporter, cependant, quelques idées et quelques propositions basées sur l'expérience passée et sur mes études présentes. Au préalable, je dois dire que je n'engage que moi-même dans les idées exprimées et dans mes affirmations de croyant, car je crois qu'il faut être *croyant* pour essayer de répondre à la question. C'est pourquoi c'est par un témoignage personnel que je commencerai mon exposé : je crois à la Puissance supérieure que les hommes ont appelée Dieu ; — je crois que l'idéal vécu par Jésus-Christ représente la vérité ultime, pour moi du moins ; — je crois, par expérience, à la force spirituelle rénovatrice et salvatrice qui se dégage de la communion de l'homme avec son Créateur, force qui le guide et le soutient dans la vie quotidienne.

Je m'excuse d'apporter ce témoignage personnel, mais pour traiter ce sujet bien particulier, il fallait que les lecteurs sachent à qui ils avaient à faire. J'ai le sentiment que, trop souvent, on a demandé à des incroyants de traiter de questions religieuses (à moins qu'ils ne se soient eux-mêmes arrogé ce droit !). Et pour moi, c'est un peu comme faire parler de musique à un sourd, ou de couleurs à un aveugle. Je m'efforcerai d'ailleurs d'être aussi supra-confessionnel que possible, afin de traiter le problème non sous l'angle ecclésiastique, mais sous l'angle purement religieux.

La période de l'adolescence est le moment de la vie où, chez les jeunes, la délinquance est le plus souvent rencontrée. Elle est également l'époque de la formation ; c'est le moment où les forces émotionnelles prennent peu à peu toute leur intensité, où l'imagination se donne libre cours, c'est aussi celle de la ferveur religieuse. Sur le plan physique, intellectuel et spirituel, les hommes et les femmes « en puissance » sont en train de « se faire » et de s'achever au cours des cinq ou six années que dure la puberté.

La religion est, par excellence, une force émotionnelle, et comme nous sommes le plus souvent, pour ne pas dire toujours, dirigés et déterminés par nos émotions bonnes ou mauvaises, je crois que la religion chrétienne, en tant que puissance élévatrice de tout ce qu'il y a de bon en nous, ne peut que consolider les jeunes forces morales vacillantes ou à peine existantes.

Evidemment, quand je parle d'influence religieuse, d'en-

seignement religieux même, cela ne signifie pas, pour moi, dogmatisme ou ritualisme. Je sais par expérience qu'en général le mineur délinquant, s'il est accessible à un « esprit » qui pourra le « prendre » plus ou moins à son insu, est violemment réfractaire (sauf exceptions, bien entendu) à tout enseignement direct dogmatique ou ritualiste ; cet enseignement lui semblera, bien souvent, « bon pour les vieilles femmes et les petits enfants », et, par conséquent, en dehors de la vie réelle, de la rude vie qu'il a si souvent menée lui-même.

On peut donc affirmer que, pour la plupart des jeunes délinquants, garçons ou filles, riches ou pauvres, c'est le côté positif, constructif, de l'enseignement religieux qu'il faudra leur montrer. Ainsi, par exemple, il faudra que l'aumônier soit *jeune* et *gai*, susceptible d'être un exemple concret de ce que la foi religieuse peut donner de bon. Il faudra qu'il donne l'impression d'être « dans la vie », et non une espèce de « saint » inaccessible aux problèmes humains. Si je viens de dire qu'il devra être jeune et gai, c'est parce que je me souviens d'un vieil aumônier de prison que j'ai connu naguère. C'était un excellent homme, mais son apparence triste et sénile, ses paroles toujours pleines d'onction, les petits tracts pieux qu'il remettait aux jeunes, tout cela n'était, hélas ! pour la plupart de ces garçons, qu'une « rigolade » — à peine avait-il le dos tourné qu'on se moquait de son allure et de ses paroles. Que pouvait-il apporter à des jeunes gens dont il aurait pu, par l'âge, être le grand-père ? Rien ou presque rien ! Pas un de ces jeunes qui avaient « roulé leur bosse » n'aurait osé lui parler de leurs problèmes particuliers (à commencer par leurs problèmes sexuels !). Ce brave aumônier « faisait » de la religion directe, avec des moyens périmés ; le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il perdait son temps, sans parler du mal qu'il faisait à la cause même de la religion qu'il représentait, car les uns prenaient devant lui des airs confits d'hypocrites, pour mieux s'amuser ensuite, les autres attendaient son départ pour s'en moquer par derrière. Ce qui manquait, c'était *la confiance*, base indispensable à tout entretien d'homme à homme en général, et entre visiteurs de prison ou aumôniers et détenus, vieux ou jeunes, en particulier. Créer l'ambiance spirituelle qui ouvre les cœurs et les bouches par son humanité simple et directe, voilà, je crois, ce qu'il faut réclamer de tout aumônier et de tout visiteur de prison appartenant à un groupe confessionnel. Dans un zèle compréhensible, mais intempestif, on peut avoir hâte de parler directement des choses de Dieu, — qu'on veuille bien se souvenir que la religion, plus qu'autre chose, demande du tact, de la réserve, du réalisme et surtout l'absence de sermons de la part de ceux qui pourraient facilement les imposer à leurs « victimes ».

Puisque j'en suis à cet aspect de l'enseignement religieux, je veux encore évoquer un autre aumônier que j'ai connu. C'était un homme sanguin, énergique, populaire, à la soutane et au chapeau généralement en bataille. Lui, il ne parlait pas avec douceur ou onction, il ne distribuait pas de pieux imprimés, son ministère consistait surtout à distribuer des cigarettes en cachette, des petits illustrés en-

fantins ou des romans policiers, des médailles bénites et un brin de buis au moment des Rameaux. Il passait rapidement, donnait une claque à l'un, une bourrade à l'autre, traitait plaisamment de coquin un troisième et disparaissait... Il avait beaucoup de succès auprès des grands, les petits le comprennent moins ; mais, direz-vous, il n'exerçait pas son ministère spirituel ? Evidemment, mais « ils » étaient trop nombreux, et il n'avait pas le temps, ayant aussi, je crois, une paroisse dont s'occuper. Ce n'était pas complètement sa faute — hélas ! le résultat négatif n'en était pas moins là.

Pour le jeune délinquant comme pour le jeune homme libre, il y a dans l'enseignement religieux traditionnel des obstacles capitaux à éviter. Par exemple, en parlant du bien et du mal. On ne lutte pas contre le vice en s'appesantissant constamment sur lui, on doit éviter de le stigmatiser, pour parler davantage de ce qui est bien — pas davantage, d'ailleurs, en montant ce bien, cette vertu, « en épingle », mais en le présentant comme quelque chose de vivant et de naturel à l'homme normal. Et cela, c'est l'aspect positif de l'enseignement qui, seul, aura quelque chance de détruire peu à peu les « saletés » qui ont envahi les cervelles de nos jeunes délinquants.

En religion, utiliser la peur, faire de Dieu une espèce de « père fouettard », c'est faire appel à des forces stériles, pour ne pas dire mauvaises, car on ne construit rien sur la peur et la contrainte. Ainsi, par exemple, quand on traitera, au cours d'une *conversation* (et non dans l'attitude de la confession), de l'impérence ou de l'impudicité, ces mauvaises habitudes devront être examinées, non comme d'horribles iniquités ou comme des péchés contre quelque code de lois théologiques, mais simplement comme des folies contre la simple hygiène physique et morale, comme des erreurs ou des fautes qui, si elles persistaient, empêcheraient l'adolescent de devenir un homme ou une femme, équilibrés physiquement et mentalement.

Le simple exemple puisé dans la vie quotidienne (en tenant compte des réalités de la vie menée jusque-là par le délinquant) aura beaucoup plus d'effet que le tract pieux ou le sermon le plus éloquent. L'aumônier doit d'abord donner l'impression qu'il « vit » sa foi, c'est à cette condition seulement qu'il pourra, plus tard, une fois la confiance établie, parler de Dieu et aussi de ce que Celui-ci a été pour lui. J'ai connu aussi dans une ville du Midi de la France un Visiteur protestant ; chaque dimanche, pendant des années, il passait plusieurs heures à la Maison Centrale ; c'était un père de famille, un rude homme, sans onction, celui-là, mais un convaincu ! Il parlait peu religion, mais c'étaient les détenus eux-mêmes qui lui demandaient des Evangiles ! Et pas pour lui faire plaisir ni pour se « faire bien voir » !

L'esprit religieux peut baigner de son ambiance et toucher le brutal, le malhonnête, le vicieux même, si la « parole » est adaptée aux besoins de chacun. L'un sera saisi par l'imagination, l'autre par un idéal de renonciation et de sacrifice, un troisième sera ému par un exemple personnel. L'aumônier aura ainsi semé, à l'insu de son auditeur, quelques germes selon la parole de saint Paul : « *J'ai planté, Apollon a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné la croissance* (Epître aux Corinthiens, III, 6).

Parler de Dieu aux mineurs est plus difficile qu'aux adultes, car les jeunes se cabrent rapidement contre tout ce qui frise la morale ou rappelle le langage du catéchisme, qu'ils estiment bon pour les petits enfants. Ils se prennent généralement pour des hommes à qui « on ne la fait pas ». Quoique la puberté soit l'époque des émotions de toutes sortes, rappelons-nous que c'est sur les garçons que la grande musique, par exemple, semble avoir le moins d'effet du point de vue psychologique (1). Il y a une espèce d'endurcissement (naturel ou artificiel) très courant chez les jeunes délinquants et dont il faut tenir compte, endurcissement qu'ils croient devoir affecter pour pouvoir se faire passer pour des hommes !

On comprendra donc, d'autant mieux, que c'est par la

(1) Cf. *La Musique dans les Prisons*, une brochure, par Henry VAN ETTEN.

voie indirecte, déjà mentionnée, qu'on pénétrera dans ces petites forteresses et non par des attaques de front.

L'assistance aux offices catholiques ou protestants devra toujours être laissée libre à ceux qui le désirent. Dans les études religieuses en commun, catéchisme ou Ecole du dimanche, comme à la messe ou au service divin, il faudra essayer de donner l'impression d'un *acte collectif aussi utile à la vie que le fait de se rendre collectivement au réfectoire ou aux jeux de plein air*. Et si l'on peut faire participer les assistants à l'action du prêtre ou du pasteur (pour autant que les leçons ou la liturgie le permettent), les résultats n'en seront que meilleurs. Il ne faut pas omettre le chant ; le chant de beaux cantiques, s'entend (2) ; n'oublions pas que le sens du ridicule est très aigu chez les jeunes délinquants venus des grandes villes et des paroles exagérées ou « bêtises » (hélas ! cela existe !) iraient à l'encontre du but poursuivi ; — tels sont les quelques conseils, bien simples, que je crois pouvoir suggérer.

Plus encore peut-être à la colonie pénitentiaire et au patronage qu'ailleurs, la religion (de même que ses représentants officiels) doit avoir un visage gai et vivant. *Si elle est la force qui rend l'espérance et qui fait vivre, elle doit avoir le dynamisme que donnent la joie et la certitude intime de la Vérité*.

La religion s'apparente étroitement à la psychologie, aussi ne pourra-t-on qu'admirer et approuver le programme de formation des religieuses qui dirigent le célèbre Etablissement de jeunes délinquantes de Saint-Servais, près de Namur, en Belgique, programme qui comporte deux ou trois ans d'études préalables de psychologie féminine à l'Université de Louvain. On ne s'étonnera plus alors des résultats magnifiques de cet Etablissement d'Etat.

Après avoir ainsi étudié rapidement quelques points où l'influence religieuse peut donner de bons résultats pour la construction des âmes et des corps — l'un ne va pas sans l'autre ! —, examinons encore certains écueils à éviter, dont je n'ai pas parlé et qui sont très graves, particulièrement chez les filles. Les jeunes délinquantes sont presque toutes des vicieuses précoces, très en avance sur les garçons du même âge ; beaucoup d'entre elles ont déjà plus ou moins fait de la prostitution, et sont sensuelles de tempérament. L'ambiance des offices religieux, particulièrement des offices catholiques, avec l'orgue, l'encens, les fleurs, etc..., l'atmosphère des chapelles, pour tout dire, jouera sur les nerfs et le psychisme de ces jeunes filles. Leurs émotions d'ordre sexuel, éveillées trop tôt, risqueront de se transposer sur le plan religieux (on sait combien souvent les grandes mystiques ont employé des termes d'amoureuse pour essayer d'exprimer leurs sentiments intérieurs vis-à-vis de Dieu ou de Jésus-Christ) et l'on assistera à des « conversions » qui ne seront que « trompe-l'œil » et qui n'auront aucune répercussion morale intérieure profonde. Sait-on, par exemple, que les prostituées adultes sont généralement plus religieuses que les voleuses ? Cela tient, très certainement, à leur tempérament particulier et les ecclésiastiques, pasteurs, prêtres et religieuses, devront s'en souvenir dans leur ministère et dans leurs jugements personnels sur les petites détenues visitées. Qu'une jeune prostituée orne avec zèle et exubérance l'autel de la Sainte Vierge (j'ai vu cela à la célèbre prison de Saint-Lazare !) ne signifie rien en faveur de sa foi, mais la réserve que présentera peut-être la petite voleuse pourra, au contraire, être pleine de promesses.

Je n'ai fait aujourd'hui qu'amorcer une nouvelle étude, en apportant quelques idées et quelques expériences personnelles. C'est avec joie que je recevrai des témoignages d'aumôniers ou de Visiteurs de prison, en vue de l'étude impartiale et objective du facteur religieux au service de la lutte contre la délinquance juvénile.

Henry VAN ETTEN.

(2) Faire chanter des cantiques pendant le travail manuel, tout le long du jour, comme c'est le cas dans certains patronages, est une grave erreur de psychologie, car cela devient un acte machinal, dépourvu de toute saveur et de tout sens. Des chants de jeunesse seraient plus indiqués.

## DOCUMENTATION

### Quelques extraits de lettres de pupilles de Maisons d'Éducation surveillée

« Je n'ai plus mes parents. Ils vivent encore et m'ont abandonné. Je leur répondais, je vous l'avoue, et comme j'avais mauvaise tête, ils m'ont placé dans un patronage où, ne me plaisant pas, je me suis laissé entraîner par de certains camarades et me sauver de ce patronage. Je me suis fait rattraper. J'ai passé devant le juge et, comme mes parents ne voulaient plus de moi, ils m'ont laissé aller en maison de correction. Je ne pense pas que vous ne me parlerez plus à cause que je suis allé dans cette maison de correction, car je ne tiens qu'une chose, c'est de redevenir un garçon sérieux, car j'ai souffert beaucoup, c'est pourquoi je veux redevenir gentil, car je ne tiens pas à y retourner. »

« Toute ma jeunesse jusqu'à la mort de ma très chère grand-mère a été un rêve, tellement j'étais comblé de toute sa tendresse. Quand elle est morte, mon père devint alcoolique — quand il rentrait, il frappait à tour de bras sur ma pauvre maman et sur moi. Ayant atteint mes 13 ans dans de pareilles souffrances et ne pouvant plus compter sur ma pauvre maman qui ne savait plus ce qu'elle faisait. Je m'enfuis en vélo jusqu'à A. où je fus arrêté par des agents. On me mit dans un hospice avec de jeunes orphelins. Ensuite mon père se remit à boire et me fit mettre dans une maison d'éducation surveillée. Un jour il eut des remords et vint me voir, résolu à faire des démarches pour me faire sortir de là. Je fus remis en liberté provisoire. Il s'arrêta de boire, mais la maladie vint le frapper. Je ne vous en dis pas davantage, car les larmes me viennent plein les yeux en me rappelant tous mes malheurs. Je vous demanderai de ne pas me plaindre, car tout cela n'est certainement pas de leur faute, cela vient de la perte de ma pauvre grand-mère. »

« Je veux vous mettre au courant d'une chose que vous devez savoir : je vais certainement me marier avec une petite orpheline de père et mère et nous allons tous les deux faire notre possible pour faire oublier à l'un et à l'autre les malheurs de sa vie. »

« Je ne suis pas, comme vous le pensez, sans famille. J'ai même ma petite famille bien à moi : une jeune femme et 2 petits enfants de 4 ans et l'autre de 3 mois. Ils sont évacués et manquent de bien des choses, moi je n'ai pas besoin de grand-chose : une lettre de temps en temps : une bonne parole qui nous dit que nous ne sommes pas oubliés et la joie de savoir les êtres qui nous sont chers à l'abri du besoin nous suffit... J'ai beaucoup fauté comme beaucoup d'enfants dont la famille a été désorganisée par la grande tourmente, mais grâce à Dieu, j'ai réussi à me reprendre et je suis fier quand je pense au gouffre que je côtoyais alors... »

« J'ai reçu votre deuxième lettre avec surprise ; je me demandais si elle était vraiment pour moi. Je vous ai écrit l'autre jour sur le conseil de mon camarade N. que j'ai connu là-bas où on se redresse quand on est tombé. Je suis comme lui engagé volontaire. J'ai eu mon certificat d'études à 11 ans. Mon père a fait de mauvaises affaires et nous avons dû aller à R... Je suis entré dans un journal comme apprenti ; puis il a fermé et je me suis trouvé sans travail. Après j'ai été arrêté, car j'avais pris de mauvaises fréquentations, et un beau jour j'ai fait des bêtises. Je l'ai assez regretté jusqu'en 1939. Puis la guerre a éclaté et je me suis engagé. »

« Je suis d'une famille d'ouvriers pas très aisés, mon père est mort depuis 8 ans et ma mère est seule, mon frère est au front et moi ici à essayer de faire mon devoir de Français et de racheter les fautes du passé pour pouvoir, dans le prochain avenir, circuler la tête haute parmi mes camarades. J'ai été condamné pour coups et blessures à être interné 3 ans à... et je vous dirais que je regrette ce mouvement fait sous l'empire de la boisson. Aussi maintenant je crains plus que je n'aime la dive bouteille. Je suis le peloton d'élèves caporaux et cela me donne beaucoup de travail, ayant peu de mémoire, et je travaille beaucoup pour suivre les autres. »

(Le même) :

« Je vous remercie de votre lettre qui m'est arrivée pour mes Pâques et je ne pourrai avoir de meilleur cadeau que la joie de voir que je gagne votre affection. »

« Je me sens bien seul, surtout aux heures de courrier, lorsque je vois mes camarades heureux de recevoir des nouvelles de leurs parents, cela me fait tellement de peine que je me retire pour cacher mon chagrin. Je vous demanderai, lorsque je vous écrirai, de me laisser parler comme si je parlais encore à ma pauvre maman, ce sera le plus grand plaisir que vous pourrez me faire. »

« Maintenant que vous m'avez donné une marraine, je prends mon métier militaire avec un bon moral et je crois que Dieu m'aide beaucoup aussi lorsque je vais à la messe, je prie pour mes parents défunts, pour mes camarades, et aussi pour vous, et je suis sûr que notre Seigneur exauce mes prières. »

« Je suis sans famille : je viens de perdre dernièrement la personne la plus chère au monde : ma mère. Mais oui : je suis infiniment heureux que vous m'écriviez et aussi bien reconnaissant. Vous savez comprendre la douleur d'autrui, puissiez-vous, chère « tante », me comprendre et m'aimer un peu. »

« Avec un bon moral, dites-vous, on peut faire face à tout. Cependant, lorsqu'on a la douleur de perdre la personne chère qui était le seul soutien moral, si fort qu'on soit, il descend bien bas et il faut alors une volonté à toute épreuve pour pouvoir remonter la pente. Je place toute ma confiance en vous et n'hésiterai pas un seul instant à vous demander les conseils que je pourrai avoir besoin. »

« Je vous avouerai franchement que je fus très étonné de recevoir une lettre de vous et aujourd'hui encore je cherche comment vous avez pu savoir qu'il existait un nommé L... au bataillon.

» J'ai eu une enfance malheureuse, mes chers parents étant faibles, j'ai eu le malheur de fréquenter de mauvais garçons qui m'ont entraîné dans l'abîme. Depuis 20 mois je suis soldat ; grâce à une excellente conduite, mon commandant m'a nommé caporal. Je souffre d'être dans un milieu qui n'est pas le mien, malgré tout je conserve un excellent moral. J'emploie mon dimanche matin à aller à la messe et mon après-midi je vais soit à la pêche, soit à la promenade. »

« Vous ne devez pas ignorer dans quel régiment je suis. C'est que des erreurs et des fautes de jeunesse m'y ont conduit. Maintenant, j'ai racheté ces fautes. Pourquoi ai-je commis ces fautes ? Je vais vous le dire : mon père, qui est décédé, était divorcé d'avec ma mère, ma mère s'est remariée et je suis tombé avec un beau-père qui ne peut pas encore me voir. Battu par moments et ma mère étant impuissante, je m'enfuyais de chez nous et ne tardai pas, hélas ! à tomber entre les mains de mauvais camarades qui m'entraînèrent et vous devinez le reste. »

« Je me considère maintenant comme orphelin : pas tout à fait, puisque des gens comme vous m'écrivent. Vous qui êtes une mère de cinq enfants, ne m'abandonnez pas. »

« Avant la mobilisation, je travaillais à S. et je fréquentais le Foyer fraternel. C'est là que notre cher pasteur M... m'a mis dans la bonne voie, la voie du Christ, car c'est grâce à lui que je comprends son Evangile. Cela ne m'a pas empêché d'être ici, mais si je souffre j'offre ma peine à ce Christ qui m'aide dans le besoin. »

« C'est grâce à Lui que je peux correspondre avec une maman ? Je vous parle comme un fils à sa mère, j'espère que vous prendrez ma lettre à cœur et que vous comprendrez, vous mère de famille, combien un enfant laissé à lui se laisse entraîner à mal faire. Je serai si heureux de recevoir de vos nouvelles et vos conseils. Je suis loin de la France, mais où je serai je veux faire mon devoir de Français et de chrétien. »

« Voilà la première fois depuis des années que je reçois une lettre et votre lettre me fera oublier que je suis seul. Je vous remercie de tout mon cœur de ce que vous avez donné mon adresse à une de vos amies et surtout, comme vous me dites, que je suis plus seul et que, en plus d'une famille, ça me fera deux mamans qui, par delà les flots, pensent à moi là-bas sur la belle terre de France. »

« Maintenant, je sais qu'il y a quelqu'un qui pense à moi. Je me sens revivre un peu, la joie renaît en moi. C'est comme un rayon de soleil qui arrive. J'ai été bien ému par votre lettre, surtout que je n'ai pas l'habitude de recevoir du courrier. Excusez-moi si je

ne vous en écris pas plus long, mais j'ai perdu l'habitude d'écrire à mes parents... J'ai ici un petit camarade de 18 ans engagé volontaire qui est aussi bien seul. Il vient de perdre son père âgé de 43 ans qui était aussi engagé de la dernière guerre et blessé. Il serait bien content de savoir que quelqu'un pense aussi à lui. »

« J'ai appris que vous vous intéressez aux ressortissants de maisons d'éducation surveillée qui sont, comme moi, mobilisés. Je n'ai personne pour s'occuper de moi ; je n'ai pas connu ma mère et j'ai perdu mon père écrasé en 1930.

» Je vous serais bien reconnaissant de me servir un peu de maman et de bien vouloir vous occuper de moi. J'ai été confié à une maison d'éducation surveillée à 14 ans. A ma majorité je dus partir servir ma patrie sans savoir ce que c'était que la vie. En revenant, je ne savais où aller, car je n'avais plus de maman ni de papa pour me recevoir. C'est alors qu'il a bien fallu que je me débrouille tout seul. J'ai été beaucoup aidé par un foyer à R... qui m'a logé, habillé puis trouvé du travail, à qui je dois beaucoup d'affection. Voyez-vous, bonne « Maman », la vie n'est pas toujours gaie. »

« Je suis seul dans la vie, mes parents étant déchus du droit paternel et maternel. J'ai une sœur qui s'occupe un peu de moi, mais elle est mère de cinq enfants, alors je ne compte pas beaucoup sur elle pour m'aider. Je suis au peloton des élèves caporaux, j'espère passer de moi-même, car je travaille avec un vieux bouquin qu'on m'a prêté. »

Extraits de lettres reçues par Mme A. G.  
(1939-1940).

## L'Ecole Nouvelle

### SON ROLE DANS LE DÉPISTAGE DES TROUBLES DU CARACTÈRE

Par M. L. WAUTHIER

Docteur en Sciences pédagogiques (U. L. B.),  
Assistante à l'Université

#### Ecoles traditionnelles et écoles nouvelles

L'école peut-elle dépister les enfants qui, plus tard, risquent d'entrer en conflit avec la société et de devenir des délinquants ou des criminels ?

Quels sont les procédés qu'elle peut employer pour ce dépistage ?

On s'est montré d'accord, dans les discussions antérieures, pour reconnaître à l'étude de la personnalité de l'enfant, c'est-à-dire à son affectivité et à son caractère, le privilège et la prévalence.

Or, dans la majorité des écoles actuelles on se préoccupe presque exclusivement de l'instruction. Les programmes sont d'ailleurs tellement surchargés

et tellement supérieurs aux capacités moyennes d'assimilation des enfants, qu'il ne reste guère de temps disponible pour que l'éducateur puisse remplir véritablement son rôle de formation affective et morale.

Et cependant, que reste-t-il dans les esprits de ces notions scolaires souvent avalées comme une médecine amère, et seul objet du contrôle des inspecteurs comme des préoccupations des parents ? Peu de chose si l'on se rapporte aux résultats des enquêtes faites dans la plupart des pays et récemment vérifiées par plusieurs pédagogues et psychologues belges (Jonckheere, Stevaen, Van Waeyenberghe, Maquet, Delys, Ley et Wauthier).

Il a été constaté, en effet, que la plupart des connaissances péniblement acquises sont pour beaucoup complètement inutiles et ne laissent, pour ce motif, aucune trace dans la mémoire. Il a été démontré d'ailleurs que 12 % seulement des élèves de l'école primaire sont capables d'achever le cycle complet de ces études élémentaires, ce qui confirme le défaut absolu d'adaptation du programme aux capacités intellectuelles de la moyenne des enfants.

Aussi le mouvement pédagogique moderne qui a donné naissance aux écoles dites « nouvelles » a-t-il été dirigé en grande partie contre cet abus de l'instruction avec programmes surchargés, au détriment de l'éducation de l'affectivité, de la sociabilité et du caractère. Ces écoles, ainsi que l'a bien montré Mme Marie Mulle, directrice de l'Ecole centrale de Service Social (1), considèrent l'instruction non pas comme un but, mais « comme un moyen d'apprendre aux enfants à vivre et à bien vivre ». La collaboration entre l'école et la famille est étudiée dans le même travail et considérée comme un moyen important d'action préventive sur la délinquance des enfants.

Cette collaboration est rendue particulièrement difficile par suite des préjugés des parents, qui se montrent exigeants pour les connaissances scolaires, veulent que les bulletins renseignent un nombre de point suffisant pour toutes les branches, s'inquiètent des faiblesses des enfants dans certaines matières et leur font donner des leçons particulières et des répétitions lorsqu'ils constatent des lacunes. Il leur viendra beaucoup moins à l'idée de redresser par des méthodes éducatives spéciales un défaut dans le caractère ou les sentiments, et bien rares sont ceux qui songeront à organiser une collaboration de l'école et de la famille pour donner à l'enfant de bonnes habitudes, pour développer sa volonté et l'entraîner à résister aux tentations malsaines. On ne songera guère non plus à le doter d'une bonne méthode de travail, à aiguïser son esprit critique, à lui apprendre à utiliser judicieusement et avec profit ses moments de loisir, à coordonner ses efforts avec ceux des autres, et à les diriger vers un but social élevé et désintéressé.

Or, tout cela ne s'acquiert pas en séjournant plusieurs heures par jour sur les bancs de la classe et

(1) Archives belges des Sciences de l'Education, janvier 1937, tome III, page 205.

en écoutant parler un maître. On peut dire que dans la plupart des écoles, où l'activité des enfants est paralysée par toute une série de défenses, il est impossible de véritablement les connaître, de prévoir leurs réactions à toute une série de situations groupales, de se rendre compte précisément des éléments essentiels pour une prophylaxie éventuelle de la délinquance.

#### Quelques exemples suggestifs

Pour donner quelques exemples qui différencient à ce point de vue les écoles traditionnelles des écoles nouvelles, on peut citer la méthode qui concerne une branche classique : la lecture. Au lieu de faire lire à tous les enfants le même texte dans le même livre, on les invite à apporter de chez eux des articles de journaux et de revues qu'ils choisissent librement et on leur fait confectionner ainsi eux-mêmes leur livre de lecture. Immédiatement on apercevra les intérêts, la sensibilité, de nombreux traits affectifs, les préoccupations du milieu et parfois l'attrait tout spécial pour la relation de drames passionnels ou de faits criminels recueillis dans les journaux.

Tout récemment l'occasion m'a été offerte d'utiliser ce procédé dans un athénée officiel, et j'ai pu me convaincre de la facilité avec laquelle on y arrive et combien il est possible de créer ainsi entre l'éducateur et les enfants l'atmosphère de confiance pour qu'ils se montrent tels qu'ils sont et révèlent spontanément leurs préoccupations intimes et leurs intérêts.

On peut encore, en faisant pratiquer à l'école l'élevage des animaux que les enfants soignent eux-mêmes, s'apercevoir très vite des manifestations affectives telles que la bonté ou la cruauté, comme on dépistera très vite aussi les sujets qui ont la notion du devoir, sont consciencieux, et montrent déjà dans ce domaine restreint leur sens de la responsabilité.

Les voyages et promenades qui sont multipliés dans les écoles nouvelles représentent aussi un moyen excellent d'étudier et de cultiver l'affectivité et le caractère, mais il faut que leur organisation soit en grande partie laissée aux enfants, que ce ne soit pas le maître, mais bien eux qui tiennent les comptes et aient la garde de la caisse dont ils disposent librement.

Dans ces conditions, on pourra constater les qualités d'économie, d'honnêteté et de scrupule des uns, ou les tendances à la dissipation, à la négligence ou même au vol des autres.

La liberté dans l'organisation des jeux et dans la participation aux récréations constitue aussi un élément important de la personnalité profonde et du caractère des enfants. Ceux qui ont quelque pratique d'une école où on laisse aux enfants de l'initiative et de la liberté se demandent comment il est possible de songer à observer la personnalité et le caractère des enfants, lorsque ceux-ci n'ont pour jouer que quelques moments de récréation dans une cour pavée, et sont obligés de se maintenir dans un rayon étroit, sous la surveillance du maître.

Tous les moyens d'expression, comme la rédaction et le dessin, devront être suscités dans leur forme libre et spontanée et ne seront pas, comme c'est trop souvent le cas, réduits à la copie servile de modèles en plâtre, avec les ombres obligatoires, ou à des devoirs de style imposés, avec établissement préalable par le maître d'un plan prémédité dont on ne peut dévier.

Ces quelques exemples montrent combien l'école traditionnelle constitue un milieu artificiel et peu favorable à l'étude du caractère, de l'affectivité, de la personnalité et des réactions morales et sociales. Pour apprécier celles-ci, un système scolaire tout différent est indispensable, qui ne comporte pas la discipline rigide, le conformisme et les leçons données en bloc, mais laisse régner la liberté, l'initiative et la spontanéité.

#### *Ecole nouvelle et troubles du caractère*

Un exemple fera comprendre comment le dépistage, à l'école, de certains traits de caractère peut faire supposer une inadaptation à la vie sociale et reconnaître un terrain propice à l'éclosion de la délinquance.

Il s'agit d'une fillette qui entre à l'école à l'âge de sept ans. Immédiatement, elle s'adapte au milieu scolaire. Sa nature impulsive, exubérante, violente même, trouve, dans l'atmosphère de liberté et de sincérité de l'école, un moyen d'extériorisation qui la séduit d'emblée.

Elle possède un appétit impérieux, qui dégénère en gourmandise et même en glotonnerie. Tout lui est bon pour le satisfaire. Elle aime à remplir la charge des soins aux animaux et on l'a surprise à manger la pâtée du cobaye. Elle mange aussi de la colle de tapissier et arrache, pour les manger, les croûtes des plaies de ses genoux. Elle se complait dans les travaux rebutants comme le nettoyage du fumier des animaux et aime tous les ouvrages salissants.

Elle dérobe de l'argent chez elle pour acheter des friandises, comme elle dérobe de l'argent à la caisse de l'école lorsque, momentanément, on l'a chargée de la tenir.

Lors des fêtes scolaires, elle s'empare adroitement des objets d'ornement et profite de l'agitation qui règne pour se faire servir des friandises sans rien déboursier.

Dans l'apport spontané de textes de lecture, nous constatons chez notre sujet un intérêt très vif pour les faits divers des journaux et les aventures sentimentales.

Malgré son âge, elle est très avertie et montre des tendances sexuelles déjà marquées. Lorsque des visiteurs se présentent à l'école, et aussi en excursion scolaire, elle est vivement excitée par la compagnie des adultes de l'autre sexe et doit être surveillée. Dans ses travaux spontanés de rédaction et dans ses dessins, ce même intérêt se retrouve, et nous notons aussi que, bien qu'elle soit élevée dans un milieu non croyant, elle est attirée par le faste des cérémonies

religieuses et aime mimer avec une conviction apparente les rites et les gestes qu'elle voit accomplir dans les églises.

Mais ce sont la coquetterie et la gourmandise qui l'ont conduite à plusieurs reprises, au cours de sa vie scolaire, à accomplir certains vols, dissimulés d'ailleurs avec adresse. Tous ces traits, qui se sont révélés si manifestement grâce au système d'éducation libre et active, semblent avoir passé totalement inaperçus dans une école secondaire officielle, fréquentée ultérieurement. Mais des renseignements précis provenant des parents et de petites compagnes nous ont donné l'assurance que tous les traits de caractère cités plus haut persistent chez notre ancienne élève. Ils avaient été notés sur sa fiche médico-pédagogique, et cette enfant représente, à notre avis, un de ces types qui devraient être soumis à un contrôle et à une surveillance prolongés. Elle appartient heureusement à un milieu aisé, mais on se rend compte qu'avec des tendances semblables dans un milieu pauvre, mal surveillé et subissant les tentations et suggestions de la rue et du cinéma, elle glisserait fatalement vers la prostitution et le vol. Il est bien connu, d'ailleurs, que l'influence de la famille est nettement prédominante sur celle de l'école où l'enfant passe à peine 12 % de son temps.

#### *Le trouble du caractère et la délinquance*

Des travaux comme celui de Mlle A. Racine (1) montrent que, chez la majorité des jeunes délinquants, ce sont surtout les conditions économiques qui laissent à désirer. Leurs familles vivent dans le paupérisme ou dans un état d'évidente médiocrité. On relève, en effet, que sur 300 enfants traduits devant le Tribunal de Bruxelles en 1929, 90 % vivent dans l'indigence ou la pauvreté, et l'on constate que près de 60 % des ménages sont dissociés ou irréguliers. Les logements de ces familles sont extrêmement défectueux au point de vue de l'hygiène et des mœurs. Rappelons qu'un ministre d'Etat, M. Louis Bertrand, signalait récemment qu'il existe encore en Belgique plus de 100.000 taudis, et qu'un travail publié par M. A. Ley (2) signalait l'état défectueux du logement et l'encombrement de certains taudis, chez des familles d'enfants arriérés candidats à la délinquance.

C'est en se basant sur des constatations de ce genre que les Américains ont créé l'institution des « Visiting Teachers » ou éducatrices visiteuses (3) qui sont

(1) A. RACINE : « La Délinquance, inadaptation sociale de l'enfant ». *Arch. belges des Sciences de l'Education*, année II, tome III, janvier 1937.

(2) « Normaux et anormaux ». *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 28 février 1925.

(3) a) *The Visiting Teacher Movement*. Proceedings of the first International Congress on Mental Hygiene. New-York, 1932, pp. 380-385.

b) *Mary B. Sayles and Howard W. Nudd*. The problem child in school. Narratives from Case Records of Visiting Teachers. The Commonwealth Fund. Division of Publications. 1928.

c) *M. Brown Ellis*. The Visiting Teacher in Rochester.

d) *Visiting Teachers in the United States*. Public Education of the City of New-York. July 1923.

en réalité des assistantes sociales ayant une spécialisation pédagogique. Elles sont chargées d'enquêter dans les familles d'enfants difficiles chez qui on soupçonne des tendances anormales à la délinquance ou quelque autre trouble d'adaptation sociale. Elles pénètrent dans le milieu familial, y observent le comportement de l'enfant, apportent une documentation précieuse à la rédaction de sa fiche psychopédagogique et cherchent, par des conseils judicieux, à influencer favorablement le milieu familial. Cette institution des « Visiting Teachers » semble bien être dans la lutte contre la délinquance un élément de première importance.

Toutefois, on peut faire remarquer que si ce rôle est très apprécié en Amérique, cela tient peut-être à ce que le milieu d'action de ces auxiliaires est plus relevé que dans certains pays d'Europe par suite du niveau de culture, d'instruction et de bien-être matériel plus évolué. On doit se rendre compte, en effet, que l'action éducatrice doit être peu efficiente lorsqu'elle s'adresse à des milieux misérables et incultes.

Un fait assez frappant que nous tenons à signaler, c'est l'indigence des renseignements dans les dossiers par ailleurs si complets tenus dans les prisons, concernant le passé scolaire. Nous y avons trouvé surtout des indications très succinctes sur le degré d'instruction et presque rien concernant les réactions affectives ou le caractère. Cependant, une demande de renseignements très complète est envoyée à l'école, mais on sent que les préoccupations des éducateurs ont surtout été dirigées du côté de l'acquisition des connaissances scolaires.

#### *En résumé...*

Nous pouvons résumer notre étude dans les considérations suivantes :

1. L'école devrait s'attacher plus au but éducatif qu'à celui de la simple instruction : la culture de l'affectivité et du caractère est une base de la moralité et possède une importance fondamentale.

2. Il y a lieu de propager les méthodes scolaires actives qui, seules, permettent aux enfants et aux jeunes gens d'extérioriser leurs affectivités spontanées et de dévoiler leur caractère, et donnent l'occasion aux éducateurs d'observer, de noter et de diriger celles-ci.

3. On se rappellera que les troubles du caractère peuvent n'être que la manifestation d'un système éducatif défectueux et qu'il est nécessaire de préconiser notamment le système des classes homogènes, des classes parallèles, des classes de récupération, des classes d'enseignement spécial pour éviter l'inadaptation de l'enfant au milieu scolaire.

4. Lorsqu'on aura constaté chez certains enfants des troubles persistants du caractère qui ont résisté aux changements de régime, de classes et de systèmes et qui apparaissent comme constitutionnels (brutalité, violence, impulsivité, inadaptation, plaisir à voir et à faire souffrir, anomalies sexuelles précoces), il sera nécessaire, après les avoir dépistés, de

soumettre ces enfants à une surveillance et à une tutelle médicale et sociale qui devra s'exercer et les guider durant une période prolongée.

Les Dispensaires d'hygiène mentale créés dans tout le pays par la Ligue nationale belge d'Hygiène mentale et dirigés par les psychiatres compétents, aidés d'auxiliaires sociales spécialisées, constituent un organisme de la plus haute importance dans la lutte contre la délinquance et la criminalité.

M.-L. WAUTHIER.

(Le Service Social, numéro mai-juin 1941. Bruxelles.)

## RÉFLEXIONS

### **Jeunesse, prends garde !**

*Il a fallu la débâcle pour qu'enfin l'on s'intéresse effectivement à la jeunesse. Que de S. O. S. n'avons-nous pas lancés, nous, dans nos œuvres philanthropiques ou sociales, en faveur de l'enfance et de l'adolescence en péril matériel ou moral !*

*Mais on ne nous écoutait guère alors. Pensez donc ! les jeunes n'étant pas encore des électeurs, ça ne comptait que bien peu pour les fabricants de lois !*

*Même carence d'ailleurs en ce qui concerne la femme, si souvent mal protégée aussi contre l'égoïsme de l'homme.*

*Pour la jeunesse maintenant, c'est presque de l'engouement. Tout le monde s'en occupe ou s'y intéresse.*

*Mais attention ! Se servir d'une cause au lieu de la servir, c'est plutôt la desservir.*

*La plus sûre garantie pour les jeunes de ne pas risquer d'être entraînés inconsciemment dans des aventures regrettables, c'est de n'entrer que dans les organisations officielles telles que les Centres de la Jeunesse qui relèvent du Ministère et dont le développement est considérable.*

*Si la non fréquentation scolaire régulière est pernicieuse pour l'enfant, l'oisiveté pour l'adolescent est des plus dangereuses. Elle est génératrice de bien des vices et mène très fréquemment à la délinquance juvénile, dont nous constatons depuis quelque temps un très inquiétant accroissement.*

*Et parmi cette jeunesse désœuvrée qui fournit de si abondantes audiences au Tribunal, soit pour vagabondage, soit pour délits, nous voyons passer de nombreux jeunes gens poursuivis pour propagande subversive dont ils n'ont été que les instruments plus ou moins inconscients, les vrais responsables restant lâchement cachés derrière ces innocentes victimes de leurs exploits ténébreux.*

*En raison des conséquences graves qui peuvent compromettre toute une vie, je n'hésite pas à qualifier de criminels ceux qui se servent de l'inconscience jeunesse pour des fins que la loi réprime, et même souvent la morale aussi.*

*Certes, la jeunesse ne peut prétendre se conduire seule sans être encadrée. L'expérience des anciens*

lui est indispensable pour lui éviter les tâtonnements et les écueils. Mais ses guides doivent être d'une moralité incontestable et doués, avec la compétence, d'un altruisme des plus élevés.

Il y a dans la langue française deux verbes qui ne peuvent se conjuguer à l'impératif : ce sont les verbes aimer et croire. Or, pour que la jeunesse aime ses guides il faut qu'elle ait foi en leur valeur morale et leur sagesse. Et pour cela il faut que la vie de ces guides soit exemplaire.

Le recrutement et la formation des chefs de centre et des équipiers de la jeunesse semble devoir donner satisfaction à cet égard. C'est, en tout cas, dans ce milieu laborieux et sain que les jeunes ont actuellement le maximum de chances et de possibilités de bien préparer leur avenir en pratiquant ces vertus essentielles : l'amour du travail, la conscience professionnelle, l'effort vers le bien et le beau, le respect à sa famille et à autrui comme à soi-même, la probité, la justice et la bonté.

Ces vertus fondamentales sont absolument compatibles avec toute croyance ou tout idéal vraiment humain et social.

Hors de cette voie rectiligne, je te dis, ô jeunesse enthousiaste : prends garde aux mauvais guides inaptes à te bien conduire.

A. GUILLEMIN.

## La Jeunesse devant le travail

M. Marcel DIDIER, délégué à Paris du Secrétaire général à la Jeunesse, vient de faire, à Lyon, à la Journée d'Etudes des Services Sociaux des Industries des Métaux, une conférence sur les « Jeunes face au travail », où l'auteur a su résumer, d'une manière substantielle et parfois saisissante, les enseignements que comporte son expérience de la génération sur laquelle reposent les destinées du pays.

Après avoir souligné la nécessité de donner comme objectif principal à l'enseignement de la Jeunesse la formation du caractère, le goût de l'effort, l'esprit d'initiative, le conférencier insiste sur la tâche primordiale dévolue, en cette matière, « à la famille et aux initiatives privées », auxquelles « l'Etat ne peut ni ne doit se substituer ».

Suit une analyse clairvoyante de l'état d'esprit de la Jeunesse, qui a le souci de l'ordre, se montre « bien disposée à servir sans distinction d'origine et de formation » et aspire à un « grand idéal, celui de la communauté française ».

Mais un mal terrible guette les jeunes et les atteint dans tout leur être, physique et moral : l'oisiveté forcée. Celle-ci est cause, notamment, de l'accroissement rapide du nombre des délinquants, qui, dans la région parisienne, a augmenté en un an dans la proportion de 1 à 17 !

Trop souvent, aussi, le souci de ne pas rester sans travail pousse l'adolescent, au sortir de l'école, à

prendre la première place venue, sans souci de ses aptitudes ou de l'avenir qui l'attend.

Aussi un trop grand nombre de jeunes travaillent-ils « sans conviction, sans idéal ». Sur 600.000 jeunes qui atteignent 16 ans, la moitié choisissent un métier sans apprentissage préalable.

« Une enquête, menée en 1936, parmi d'anciens élèves d'école primaire, a donné les résultats suivants :

— 47 % avaient choisi leur métier au hasard de vacances d'emploi ;

— 21 % en suivant leurs goûts sans tenir compte de leurs aptitudes ;

— 19 % en obéissant à leurs parents ;

— 8 % avaient écouté les conseils d'amis ;

— 3 % seulement avaient consulté un Office d'orientation ;

— 2 % étaient sans place.

Enfin, dans certaines régions, 70 % des jeunes gens, poussés par leurs parents à gagner tout de suite, entrent en usine sans posséder la moindre formation professionnelle. »

L'auteur dit être d'accord avec les représentants des organisations ouvrières pour déplorer l'indigence culturelle des jeunes ouvriers, le « vide de leur esprit ». Or, la France compte, en temps normal, 2 millions 700.000 travailleurs et travailleuses de moins de 20 ans !

Sans s'attarder à dénoncer, une fois de plus, les responsables d'un tel état de choses, M. DIDIER aborde nettement le programme des redressements nécessaires. La tâche essentielle est de donner, aux jeunes, du travail, de les aider à gravir l'échelle des situations « non pas en fonction de l'âge, mais uniquement de la valeur ». Et voici une réflexion que nous tenons à souligner : « N'oublions jamais que la Jeunesse... a besoin de se donner à quelque chose de grand. »

Puisse ce mot rester gravé dans l'esprit des chefs à qui incombe présentement la tâche de dresser le plan d'action : une des causes profondes de nos revers n'est-elle pas que, devenue la proie des combinards de tout poil, la France avait perdu le sens de la grandeur ? Souvenons-nous des discussions byzantines, des réunions-parlottes, des coupages de cheveux en quatre... Ou plutôt, oublions-les, pour nous pénétrer de l'ampleur de la mission dévolue à ceux qui, ayant compris, auront su vouloir à temps.

Vouloir..., le jeune ouvrier, dit notre auteur, veut « être pris au sérieux », il a « un orgueil magnifique de son travail, il est fier de mettre ses premiers bleus, de gagner un peu d'argent ». Mais qu'on prenne soin de ces « débuts », qu'on ne laisse pas l'homme devenir un numéro, qu'on fasse appel à sa personnalité, qu'on entretienne autour de lui une atmosphère de cordialité et de sécurité, en un mot qu'on assure la *jote au travail*.

A côté de l'apprentissage du métier, dont il faut définitivement bannir les odieuses « brimades », il y

a lieu d'organiser, pour les jeunes, l'apprentissage de la vie : les accueillir, les encadrer, les insérer dans l'équipe, leur montrer la place qu'occupe leur travail dans l'effort d'ensemble, situer leur profession dans la production nationale, leur « donner le sens de la communauté ».

Parlant des jeunes au travail, M. DIDIER n'a garde d'oublier que le temps consacré au travail n'absorbe plus, de nos jours, que 2.000 heures par an, sur un total de 8.760, ce qui pose impérieusement le problème de l'occupation des 6.760 heures disponibles ! Le conférencier souhaite un large effort en faveur des *loisirs culturels* : compléter la formation générale de l'apprenti « d'une façon rigoureusement pratique au contact de la réalité » — il s'agit moins de connaître que de comprendre et, ayant compris, de réaliser, de se réaliser, par tous les modes d'expression de la personnalité, jeux, arts, littérature, sans négliger la tenue, sur laquelle il n'est pas exagéré de dire qu'on peut juger un caractère, pour ne pas dire une civilisation... la *bonne humeur*, qui est « un devoir social », enfin le *sens des responsabilités*, qui devrait constituer la leçon de base de toute école de la vie.

Le conférencier a également soin d'évoquer l'indispensable concours de la Famille, qu'il faut former à son tour, car trop souvent les parents ont désappris l'art de l'éducation.

Pour la mise en œuvre de tout ce programme, M. DIDIER préconise l'institution de Commissions tripartites (patrons, techniciens, ouvriers) ; il rappelle

la fondation d'« Ecoles des Cadres » destinées à la formation des Jeunes et où les entreprises peuvent envoyer leurs jeunes collaborateurs faire un stage au cours duquel, en trois semaines, on leur inculquera au moins des principes.

En conclusion, on peut « attendre beaucoup de la Jeunesse », et il faut la guider, mais en lui laissant « une liberté de jugement et d'action — aidons-la et faisons-lui confiance. »

\*\*\*

Nous sommes reconnaissants à M. DIDIER de la franchise et de la clairvoyance avec lesquelles il a mis en lumière le problème capital de la Jeunesse, envisagée au moment où elle s'engage dans les liens de la vie professionnelle.

Peu de questions méritent davantage de retenir l'attention de ceux qui ont à quelque degré la responsabilité de l'avenir du pays.

(L'Activité sociale, juillet 1941.)

G. B.

## ACTIVITÉS

Le secrétaire général, M. Henry van Etten, a donné une conférence devant les membres du groupe « Amour et Vie », de Paris, le 3 août 1941. A la suite de la réunion, 7 abonnements nouveaux ont été souscrits immédiatement et des brochures ont été vendues pour une centaine de francs environ.

## Notes et Informations

Le texte des Notes et Informations est rédigé avec une entière objectivité, en conformité avec l'esprit des articles de journaux ou revues cités en référence. Nous pensons que la confrontation des informations, même si celles-ci sont tendancieuses, peut éveiller l'intérêt, susciter des idées, orienter des recherches, révéler en tous cas, par des moyens fragmentaires, l'« atmosphère » d'un problème.

### Ce qu'il ne faut pas dire aux enfants.

A L'ENFANT QUI ENTREPREND UN TRAVAIL QUI L'INTÉRESSE :

Jamais tu n'y parviendras !  
Ah ! mon pauvre enfant, ce n'est pas ton affaire !  
Laisse donc ça, ce sont des niaiseries !  
Allons, voyons ! tu veux faire l'important !

A L'ENFANT QUI A RÉUSSI :

Oui, ce n'était pas si malin.

A L'ENFANT QUI N'A PAS RÉUSSI :

C'est bien fait, il ne fallait pas t'en mêler !  
T'avais-je pas dit que ça ne marcherait pas ?  
Avais-je raison, oui ou non ?  
Ah, tu n'es qu'un maladroit !

Tu n'arriveras jamais, j'aime autant te le dire tout de suite !

Pour faire cela, il faut être plus dégourdi que toi !

AUX GARÇONS CONTRE LES FILLES :

Laisse ça mon garçon ; c'est un ouvrage de fille !  
Les filles ne devraient pas se mêler de ce qui ne les regarde pas !  
On dirait vraiment que tu es une fille !

DES FLATTERIES OU DES REPROCHES DANGEREUX :

Ah ! cet enfant, il fait de moi ce qu'il veut !  
Que tu es nerveux, c'est ton père tout craché.  
Quels magnifiques cheveux, tu as, mon petit !  
Tu me feras encore mourir de chagrin.

(D'après Mme le D<sup>r</sup> FRIEDMANN, de Vienne.)

### Réouverture de l'École des Parents.

L'École des Parents, devenue l'organe éducatif de la Confédération générale des familles, reprendra en novembre prochain son activité : cours d'éducatrices familiales, conférences, congrès d'études, création d'un centre médico-pédagogique, etc. (1). Mmes Verine et Jean Camus en restent les animatrices.

À l'heure présente, si grave pour notre pays, le problème de l'éducation, dominant tous les autres, se pose, plus pressant que jamais, car de l'éducation dépendent la qualité et la valeur des hommes et des femmes de demain.

La science d'élever les enfants, de les élever au sens le plus strict du mot, c'est-à-dire de hausser le petit animal mû par ses seuls instincts à la dignité de créature raisonnable, est délicate et difficile. Comme toute science, elle s'acquiert au prix d'études sérieuses et de patientes observations.

L'École des Parents s'est donné pour mission d'instruire ceux qui sont les premiers des éducateurs, les parents. Elle invite ceux-ci à se préparer au rôle magnifique qui est le leur : former les êtres sains au physique aussi bien qu'au moral, les êtres au corps robuste, à l'esprit droit, au cœur ferme, qui sont la force d'une nation. Elle est pour eux le guide qui permet d'explorer ce monde inconnu qu'est un enfant, et leur fait connaître les moyens les plus efficaces pour éduquer les volontés et les intelligences.

Les cours d'éducatrices seront, comme par le passé, faits par des spécialistes éminents. Un médecin qualifié exposera quelles sont les bases physiologiques de l'éducation. Il définira l'enfant normal et mettra en lumière les facteurs qui entravent souvent l'évolution de l'enfant. Question d'une importance capitale, généralement ignorée des familles qui commettent, sans le savoir, des erreurs qui peuvent peser sur toute une vie.

C'est une des plus hautes autorités scientifiques en matière d'éducation qui expliquera les méthodes employées dans les jardins d'enfants. Ces méthodes, de plus en plus répandues, donnent d'excellents résultats, et les parents doivent en connaître l'esprit afin de ne pas détruire à la maison l'œuvre bienfaisante du jardin d'enfants.

Un des très rares psychologues éducateurs français dira comment les parents doivent se comporter à l'égard de l'enfant : chaque enfant a sa personnalité, et il faut s'appliquer à déceler ses penchants, à discerner sa physionomie intellectuelle. Il faut ensuite créer autour de lui l'atmosphère où ses défauts s'atténueront, où ses qualités pourront s'épanouir.

Enfin des mères de familles nombreuses, appartenant à tous les milieux, viendront, en des causeries familières, faire part de leur expérience et en déga-geront des leçons.

(1) Pour tous renseignements, s'adresser par correspondance à Mlle Suz. Desternes, secrétaire générale de l'École, Confédération générale des familles, 92, rue du Moulin-Vert, Paris (14<sup>e</sup>).

On ne saurait trop insister sur l'intérêt de cet enseignement. Tout l'homme est dans l'enfant, et c'est la première éducation qui marque le plus fortement les caractères. Pour bien remplir leur tâche, leur tâche passionnante et féconde, les parents ont besoin de beaucoup d'amour et de science. L'amour est instinctif. La science s'apprend.

(« Pour la Famille », n° 63.)

### Les carrières sociales masculines.

Plus personne ne doute de l'urgence d'un rétablissement total de la France dans l'ordre social comme dans l'ordre économique. Il n'est pas interdit de penser que les troubles sociaux dont notre pays a été le témoin avant la guerre ont été dus en partie à l'inexpérience et à l'ignorance de ceux qui avaient pour mission de faire régner un ordre social adapté aux circonstances nouvelles et qui n'avaient pas toujours la pleine connaissance des éléments psychologiques et moraux des problèmes à résoudre.

Trop de ces « apprentis sorciers » dont nous avons dû constater la maladresse — au grand dam de l'atmosphère de paix sociale indispensable au pays pour travailler dans l'ordre — auraient été avantageusement remplacés par de véritables techniciens de l'action sociale. Ceux-ci, animés d'une réelle vocation, rompus aux phénomènes sociaux les plus divers et connaissant à fond la psychologie des individus et des foules, les lois sociales et les services sociaux, auraient su trouver, avec la faculté d'adaptation propre au génie français, les solutions indispensables.

Un petit nombre d'hommes avertis auraient pu seuls prédire à quels abaissements pouvaient nous conduire la méconnaissance des facteurs sociaux dans la vie de la nation française. Ces mêmes hommes, à l'inlassable effort desquels nous devons les quelques institutions remarquables et efficaces dont notre législation sociale peut s'enorgueillir (les Allocations familiales par exemple), viennent de reprendre une initiative à laquelle avaient applaudi à la veille de la guerre ceux qui étaient convaincus de l'importance d'une action en profondeur sur les cadres de la nation.

Le Comité Central des Allocations Familiales prépare en effet la réouverture de l'École de préparation aux Carrières Sociales inaugurée en 1938-1939 sous la direction de MM. Paul Leclercq, Pierre Deffontaines, Robert Garric et Jacques Guérin-Desjardins. Cette école prépare des techniciens de l'action sociale aux carrières masculines qui se multiplient dans l'industrie, le commerce, les organismes sociaux, les grandes œuvres. Tels sont : les divers postes de services de personnel des services sociaux, des caisses d'allocations familiales ou d'assurances sociales, caisses de congés payés, sociétés de secours mutuels, organisations de loisirs et de vacances, œuvres éducatives pour adolescents, etc...

La durée des études est de deux années et l'enseignement a été compris de façon à pouvoir per-

mettre le cumul avec les études au Droit, aux Sciences Politiques, aux diverses Facultés, ou même avec l'exercice d'une profession. Trois cours par semaine d'une heure et demie, chacun en fin d'après-midi, et des stages pratiques dans les organismes ou les œuvres remplissant certaines conditions techniques, tel est le schéma des études échelonnées sur deux années :

En première année les études communes à tous portent sur :

- La préparation personnelle (intellectuelle et morale) du travailleur social ;
- La psychologie sociale ;
- L'étude des lois sociales ;
- La connaissance des œuvres et des services sociaux.

En seconde année, deux spécialisations sont prévues :

- Section industrielle et section sociale.

Un diplôme auquel on accède par un concours de sortie sera délivré en fin d'études.

Les frais de scolarité s'élèvent à 1.200 francs par an. Des bourses d'études sont prévues : peuvent y souscrire des établissements industriels ou commerciaux, des caisses d'allocations familiales ou d'assurances sociales, des particuliers. Les cours seront donnés en plein cœur du quartier latin : 20, rue Gay-Lussac, Paris (5<sup>e</sup>).

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat Administratif de l'École des Carrières Sociales : 31, rue Guyot, Paris (17<sup>e</sup>). Tél. : Carnot 73-44.

### Changement de termes.

Depuis le début de l'an dernier, certains termes employés en matière pénitentiaire ont été changés, ce sont :

- « Libération d'épreuve », à la place de « libération provisoire ».
- « Conduite », à la place de « transfèrement ».
- « Chambre », à la place de « cellule ».
- « Chambre d'isolement », à la place de « cellule de punition ».
- « Salle du Conseil », à la place de « salle du prétoire ».

(Changer les termes est bien, transformer les choses elles-mêmes serait mieux !)

### Union des Sociétés de patronage.

Le bulletin trimestriel de l'Union des Sociétés de patronage vient de paraître. Il porte le n° 2 de 1940. Bien que diminué de moitié, il n'en reste pas moins indispensable aux œuvres de patronage. (Bureau Central : 175, boulevard Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>)).

### Préparation au service social.

Dans tous les temps, la question s'est posée de l'entretien des pauvres, des infirmes, de tous ceux

qui se révélaient impuissants à vivre par eux-mêmes. Des mesures palliatives ont été appliquées pour les uns comme pour les autres ; on allait au plus pressé dans l'espoir de guérir le mal, sans jamais chercher à le prévenir. On pratiquait la charité sans discernement. Puis de grands mouvements sociaux sont nés, impliquant dans leur principe la notion de la « personne humaine », de l'égalité et de la liberté sociales, rendant insuffisante et inefficace l'assistance pure et simple, cette vieille conception des siècles précédents.

Depuis la guerre de 1914, une idée nouvelle s'est fait jour, répondant aux besoins nouveaux et donnant naissance au Service Social qui s'est substitué peu à peu à l'Assistance. Il ne s'agit plus à présent de guérir les maux, il faut en déceler les causes afin d'y remédier, il faut prévenir, et, pour cela, construire. Avant tout, le Service Social est une œuvre d'éducation en vue d'aider les individus à s'élever toujours plus haut, à devenir « eux-mêmes », selon toutes leurs possibilités. Son but est de faire ou de refaire des hommes, de les intégrer ou les réintégrer dans la « personne humaine ». Fondé sur un sentiment de justice sociale, il doit donner à chacun selon ses besoins. C'est là son but, tout le reste n'est que moyens pour arriver.

Il s'agit donc bien là d'un apostolat : aimer ceux qui souffrent, même s'ils ne sont pas aimables, soutenir ceux qui chancellent, relever ceux qui tombent, et c'est un problème suffisant pour remplir une vie entière.

Et qui donc, direz-vous, peut être apte à remplir une telle mission ? Mais des femmes parce qu'elles sont plus intuitives que les hommes, souvent plus indulgentes à l'égard de ceux qui souffrent, des femmes ayant reçu une formation spéciale, le cœur et la bonne volonté n'ayant jamais pu suffire.

Alors, où pourront-elles recevoir cette formation ? Elles la recevront dans une École agréée : l'École des Assistantes Sociales, fondée et dirigée par Mme Valérie Lacroix, et dont l'enseignement est sanctionné par un diplôme d'État, institué et délivré par le Ministère de la Santé Publique.

Un décret répartit cet enseignement sur trois années, dont la première est médicale.

Le diplôme d'État de Service ouvre à ses titulaires l'accès de tous les services sociaux publics ou privés attachés aux Hôpitaux, aux Ecoles, aux Tribunaux pour Enfants, aux Mairies, aux Dispensaires, aux Chemins de fer, aux Centres ruraux, aux différents Secrétariats d'État, etc...

Le traitement varie de 1.400 à 2.500 francs par mois.

La Directrice est à la disposition de toutes les personnes qui désireraient de plus amples renseignements. S'adresser au siège de l'École :

35, avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8<sup>e</sup>), métro : Champs-Élysées.

## La Société beaunoise de Protection de l'Enfance.

Une modeste œuvre sociale de Beaune (Côte-d'Or), le Secrétariat populaire, avait eu l'occasion, vers 1935, de s'intéresser à quelques enfants malheureux et d'essayer d'améliorer leur situation.

Cette activité ayant pris une extension imprévue, la création d'une œuvre distincte, spécialisée dans la protection de l'enfance, a été mise au point peu d'années plus tard.

Le 28 janvier 1939, sur l'initiative de M. Gagneur, conseiller à la Cour de Dijon, une réunion constitutive a eu lieu à Beaune, et la *Société Beaunoise de Protection de l'Enfance* a été fondée sous le régime de la loi de 1901, avec siège social au Palais de Justice.

Toutes les autorités locales et régionales lui ont bientôt donné leur confiance. Elle est placée sous le patronage du préfet de la Côte-d'Or, du premier président de la Cour d'appel, du délégué du Secours national, etc.

Un arrêté préfectoral du 2 juin 1939 l'a habilitée à recevoir des mineurs abandonnés ou maltraités au titre de la loi de 1889, et deux arrêtés des 26 octobre 1940 et 7 février 1941 à recevoir des mineurs délinquants au titre de la loi de 1912.

Les tribunaux et les parquets lui confient des enfants privés de soins ou exposés à des dangers matériels et moraux, en suite de déchéance des parents. Les assistantes sociales de la région lui en envoient fréquemment. Il arrive aussi que les familles elles-mêmes lui délèguent leur droit de garde pour éviter une mesure judiciaire.

La Société procède à des placements à la campagne. Elle exerce également des « libertés surveillées » et des missions de surveillance et d'assistance éducative (décret-loi du 30 octobre 1935).

Le nombre de ses pupilles : garçons et filles de tout âge, a subi la progression suivante, d'abord au nom du Secrétariat populaire, ensuite au nom de la Société elle-même :

En août 1935.....	1 enfant
Au 31 décembre 1936.....	7 enfants
— 1937.....	14 enfants
— 1938.....	25 enfants
— 1939.....	63 enfants
— 1940.....	115 enfants
Au 30 juin 1941.....	170 enfants

A ce chiffre, il convient d'ajouter 21 petits réfugiés de la Meuse évacués à Beaune en juin 1940 et dont la Société a pris la charge en attendant qu'ils puissent être rapatriés.

### Buts de la Société

Le but principal de la Société est de résoudre, dans les meilleures conditions possibles, les situations difficiles ou douloureuses où se trouvent trop d'enfants, soit par la faute des parents, soit par celle des circonstances.

Elle effectue des enquêtes personnelles sur tous les cas qui lui sont signalés, provoque, quand il le faut, l'intervention du parquet, propose au tribunal les mesures qui lui paraissent opportunes et, toutes les fois qu'elle le peut, accepte la garde des enfants.

Elle travaille en collaboration presque quotidienne avec l'Assistance publique, les magistrats de la région, les médecins, les dispensaires, les établissements de cure. Elle s'intéresse aussi aux enfants naturels, aux déficients, aux anormaux, aux malades. Elle guide les familles et au besoin se substitue à elles. Les conseils de tutelle des deux cantons de Beaune sont exclusivement composés de membres de la Société.

### Moyens d'action

Ce travail social a été mis au point peu à peu, par une expérience que chaque difficulté rencontrée, puis résolue, et chaque incident survenu ont étendue progressivement.

Les placements ont eu lieu, jusqu'ici, uniquement en milieu familial, dans les villages des environs de Beaune, et quelquefois dans les orphelinats de la région. Les résultats ont presque toujours été excellents, moyennant une surveillance constante et attentive.

Le contact est étroitement gardé avec les enfants. Ils sont visités fréquemment. Une correspondance est entretenue avec ceux qui sont en âge d'écrire et qui, à peu près tous, envoient de petites lettres pleines de simplicité et d'affection.

Pour accroître son action, la Société se propose de créer un *Centre d'accueil, d'hébergement et d'éducation* où seront reçus à demeure une soixantaine d'enfants : garçons jusqu'à 10 ou 11 ans, filles jusqu'à 15 ou 16 ans.

Elle vient, à cet effet, d'acquérir à Pernand-Vergeles, à 6 kilomètres de Beaune, une propriété comprenant vaste maison de maître, nombreuses dépendances, parc de plus de 1 ha. 1/2 planté de grands arbres.

Ce projet, qui a obtenu la pleine adhésion de toutes les autorités locales et régionales : Préfecture, Direction de la Famille, Assistance publique, Croix-Rouge française, etc., sera réalisé grâce aux subventions du Secours National, du département, et aux dons des particuliers. Le Centre fonctionnera vraisemblablement à partir du printemps prochain.

### Conclusions

Les résultats obtenus en peu d'années montrent qu'il est possible, dans une région principalement rurale que l'on connaît bien, de créer une organisation sérieuse, apte à réaliser un travail social fructueux et à apporter un concours efficace aux tribunaux et à l'Assistance publique elle-même, apte surtout à transformer l'avenir de nombreux enfants.

Le budget de la Société, qui ne dépassait pas (en dépenses) 12.000 francs en 1938 et 22.000 en 1939, a atteint 132.000 fr. en 1940. Il dépassera 300.000 fr. en 1941, compte non tenu des frais de création du centre de Pernand.

Les ressources principales ont été trouvées dans l'application des lois sociales, suivies de très près pour chaque cas : allocations familiales, militaires et aux réfugiés, assistance à la famille, etc. En outre, des dons de particuliers et des subventions (Secours National, communes, Caisse d'Epargne, etc.) ont apporté un appoint fort intéressant.

Une initiative de ce genre peut être prise ailleurs et doit réussir aussi bien. Il y faut de l'audace, de la ténacité, de l'expérience, mais l'effort est toujours récompensé malgré les déceptions inévitables, et ce mode d'action répond trop bien aux préoccupations actuelles du pays pour que l'espoir d'aider à faire une France meilleure ne soutienne pas les militants.

## Bibliographie

COMMENT FONDER ET FAIRE VIVRE UNE ASSOCIATION FAMILIALE, par Daniel Parker et Rémy Soulier, une brochure, 5 francs. — Confédération générale des Familles, 92, rue du Moulin-Vert, Paris (14<sup>e</sup>).

Cette plaquette rassemble tous les renseignements d'ordre pratique qui, à l'expérience, sont apparus comme étant nécessaires pour permettre aux personnes de bonne volonté de fonder des associations familiales. Son but est de contribuer ainsi au développement des mouvements familiaux et, en particulier, dans les agglomérations ouvrières parmi lesquelles ces associations peuvent constituer un moyen d'éducation et d'organisation familiale des plus efficaces.

L'ÂME ET LES NERFS, par Tina Keller. Essai pratique sur les conflits psychiques des « nerveux » et leur résolution. Préface de Charles Baudoin. Lausanne, Payot, 1940. 19,5 x 12,5. 198 p. 2 francs.

Médecin de nerveux, élève de Jung, Mlle Keller rend compte de ses expériences professionnelles. En analysant les problèmes et les troubles qui affectent ses malades, elle voudrait contribuer à les faire mieux comprendre de leurs proches, qui souvent n'ont pas pour eux l'indulgence que l'on a pour des malades physiques. Tant de choses, en apparence

peu importantes, peuvent provoquer ces déséquilibres de la personne qui font souffrir cruellement. Les parents, les éducateurs ont là une très large part de responsabilité, puisque souvent des chocs subis pendant l'enfance peuvent rompre l'harmonie de toute une vie. C'est donc à eux que s'adresse cet ouvrage dédié « aux malades nerveux et à ceux qui les soignent ».

LA PSYCHANALYSE ET LES PROBLÈMES PSYCHIQUES ET MORAUX, par G. Richard. Leçon inaugurale du cours libre de psychanalyse donnée le 15 novembre 1939 (à l'Université de Neuchâtel). Lausanne, Payot, 1940. 23 x 15. 22 p. 1 fr. 50.

Tous ceux qui sont appelés à aider autrui à se guérir physiquement et moralement liront avec intérêt la brochure du D<sup>r</sup> Richard. Son exposé simple et direct met en lumière les avantages de la psychanalyse comme moyen thérapeutique. Selon lui, c'est l'instrument le plus efficace à déceler l'origine des névroses et des troubles du caractère qui nuisent à la santé et empêchent l'individu de s'épanouir librement et de s'affirmer. (*Bur. Int. d'Education.*)

### VIENT DE PARAÎTRE :

LA CONDAMNATION ET LA LIBÉRATION CONDITIONNELLES A LA LUMIÈRE DE LA POLITIQUE CRIMINELLE. — ÉTUDE DU CODE PÉNAL POLONAIS, par Henri Gielb, D<sup>r</sup> en Droit, 1 vol., 122 pages, Toulouse, Imp. Boisseau, 1940 (sans indic. de prix).

RECUEIL DE LA LÉGISLATION RELATIVE A L'ENFANCE MALHEUREUSE OU TRADUITE EN JUSTICE, PROMULGUÉE DE 1934 A 1941, par Pierre de Casabianca, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation, Président de l'Union des Sociétés de Patronage de France.

Ce recueil qui est le complément du « *Guide des Tribunaux pour enfants* » publié en 1934, contient le tableau chronologique et l'analyse sommaire de la législation touffue qui est intervenue de 1934 à 1941, la liste des principales œuvres privées s'intéressant à l'enfance malheureuse ou délinquante, et toutes sortes d'indications pratiques. Volume de 266 pages — en vente à l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance, 175, boulevard Saint-Germain. — Prix : 12 francs. Franco : 13 fr. 50.



# DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

---

(Déclaration de Genève, 1924)

1. L'enfant doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matériellement et spirituellement.
2. L'enfant qui a faim doit être nourri ; l'enfant malade doit être soigné ; l'enfant arriéré doit être encouragé ;  
*l'enfant dévoyé doit être ramené.* L'orphelin et l'abandonné doivent être recueillis et secourus.
3. L'enfant doit être le premier à recevoir des secours en temps de détresse.
4. L'enfant doit être mis en mesure de gagner sa vie et doit être protégé contre l'exploitation.
5. L'enfant doit être élevé dans le sentiment que ses meilleures qualités doivent être mises au service de tous.

Par sa documentation  
Son bulletin périodique  
Ses conférences

## LA REVUE : POUR L'ENFANCE " COUPABLE "

Cherche à améliorer  
le statut des  
enfants anormaux et dévoyés

---

### ÉDITIONS DE " POUR L'ENFANCE " COUPABLE "

---

#### CE QU'IL FAUT SAVOIR DU PROBLÈME DE L'ADOLESCENCE COUPABLE

par Henry van ETTEN

2<sup>e</sup> édition revue et complétée

Une brochure illustrée, 52 pages : FRANCO : 3 fr. 50

---

#### Le Problème Militaire des Anormaux caractériels et Mineurs délinquants

par le Dr J. DUBLINEAU

Ancien Médecin de l'Institut Médico-Pédagogique  
d'Armentières  
Médecin de l'Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard

Une brochure, 16 pages ; FRANCO : 2 fr.

#### La Formation des Educateurs pour les Internats de Mineurs délinquants par le Dr J. DUBLINEAU

Ancien Médecin de l'Institut Médico-Pédagogique  
d'Armentières

Médecin de l'Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard

Une brochure, 24 pages ; FRANCO : 2 fr.

---

#### La Psychanalyse et les Jeunes Délinquants

par Charles BAUDOIN

Privat-Docent à l'Université de Genève

Une brochure, 24 pages ; FRANCO : 2 fr.